



DEVENEZ SPONSOR
DU CONCOURS DE LA
MÉDIATION COMMERCIALE 2024
15^{ème} édition

25 au 28 mars 2024

Réunissant plus d'une centaine d'étudiants francophones et plus de 200 professionnels,

cet événement unique, organisé par le CMAP, est l'occasion pour les cabinets partenaires d'illustrer leur engagement pour les modes alternatifs de règlement des différends et d'accompagner les jeunes juristes dans la transformation du droit et de leurs pratiques.

I. Avantages Sponsor

Promotion de votre marque et logo sur :

- La plaquette de présentation du concours ;
- Les différents communiqués de presse ;
- L'ensemble des documents remis aux étudiants participants et aux membres du jury ;
- La page dédiée au concours sur notre site internet ;
- Les emails adressés aux membres du jury et les étudiants (10 000 contacts).

Formation à la médiation pour l'un de vos collaborateurs.

Pour découvrir l'ensemble des programmes proposés, vous pouvez vous référer à notre site internet (formations d'une valeur comprise entre 3 200 € HT et 4 200 € HT).

Possibilité d'animer ou co-animer un webinaire destiné aux participants.

Participation :

- Jury Participation collaborateurs (5 personnes max),
- Jury Présence d'un représentant de votre cabinet à la finale remise d'un prix à votre nom (si souhaité).

Communication via les réseaux sociaux CMAP et Institut 131 (8 000 abonnés) sur :

Publication dédiée à la conclusion du partenariat ;

Publication dédiée au terme du concours.

II. Tarifs

Partenaire CMAP

Interview Associés diffusée sur le site et les réseaux sociaux du CMAP

2 500 € HT

Partenaire Silver

Formation d'un de vos collaborateurs ou Webinaire diffusé sur le site et les réseaux sociaux du CMAP

5 000 € HT

Partenaire Gold

Formation d'un de vos collaborateurs et Webinaire diffusé sur le site et les réseaux sociaux du CMAP

7 000 € HT

Partenaire Premium

Accueil des participants pour la finale et présentation de votre Cabinet lors de la finale

Nous contacter

III. Contact

Louise Danicourt
ldanicourt@cmap.fr

www.cmap.fr
www.institut131.fr